l'opium et le *nârket,* du thé qui réussit à tromper la surveillance des douaniers, des peaux de loutre, des perles, du corail, des plumes de héron, de la bijouterie en imitation, de la coutellerie, des aiguilles, des épingles, des boutons, du fil.

Les exportations consistent surtout en or, en laine et en duvet de chèvre dont les Kachmiriens fabriquent leurs châles. La soie était autrefois un article important d'exportation, mais la diminution de la production à cause de la maladie des vers et la baisse des prix dans l'Inde ont à peu près supprimé ce commerce. Les tapis et les feutres de Khotan trouvent toujours un débit notable au sud du Karakoram, puis le thé chinois que les habitants de La-dag s'obstinent à préférer aux thés de l'Himalaya et de Ceylan, le hachîch, dont le commerce est réputé particulièrement profitable, le tabac, quelques peaux et quelques drogues, des raisins secs, de la rhubarbe et des chevaux de Viernyi, d'Ili ou de Karachahr. Les exportations ne balancent pas les importations, le déficit est comblé en lingots d'argent. Une partie très faible des articles susnommés, notamment des tapis de selle et des chevaux ne font que transiter par le La-dag pour se rendre au Tibet proprement dit, jusqu'à Lha-sa. En dehors des marchandises russes, indiennes ou anglaises, il pénètre dans le Turkestan chinois quelques objets provenant d'Allemagne, d'Autriche, de France. Les matières colorantes spécialement sont allemandes ; on trouve aussi quelques articles de Vienne ou de Paris, de la coutellerie et des drogues allemandes, de la mercerie française. C'est insignifiant ; il faut cependant tenir compte que certains industriels français ont coutume de laisser vendre leurs produits avec des marques étrangères et que la coutellerie de Sheffield par exemple est en partie fabriquée à Saint-Étienne.

Avant de terminer ce chapitre il importe de dire un mot de la question de la monnaie que la dépréciation de l'argent n'a pas peu embrouillée.

L'unité monétaire est la même qu'en Chine, c'est-à-dire l'once d'argent de seize à la livre chinoise. Les Chinois l'appellent *leang,* les Turcs *sar* (سر) ; c'est ce qu'on nomme *taël* dans l'argot usité en Extrême-Orient. Le poids légal en est de 37 g^{r}, 75 et la valeur nomi-